

# Finances de la Commune

## Le Compte Administratif 2018 et le Budget Primitif 2019

Le Compte Administratif 2018 est, dans ses résultats, très proche de 2017, à l'exception de la cession en 2017 du bien sis 68, rue Emile Fontanier.

Il est à noter une diminution des dépenses de fonctionnement qui passent de 8 474 488 € en 2017 à 8 168 012 €.

Les recettes s'élevant au total à 9 288 701 € restent très largement supérieures aux dépenses.

Parmi les bonnes nouvelles de l'année, figure la progression des produits de services (régies restaurant scolaire, centre de loisirs et petite enfance) qui est proche des

4 %. Alors que les contributions directes croissent de presque 2 %, les droits de mutation qui se sont révélés par le passé un moteur de ce budget, passent de 506 k€ à 401 k€. En dépit d'une nouvelle érosion de la dotation forfaitaire, le chapitre des dotations de l'Etat bénéficie de 303 k€ de participations de la CAF qui viennent financer notre implication dans une politique ambitieuse en matière de jeunesse et de petite enfance.

Les dépenses de fonctionnement sont stables (+0,39 %). Elles bénéficient de la contractualisation de nouveaux marchés dont les conditions financières sont meilleures (petite enfance, éclairage public, nettoyage des locaux) et de la légère baisse des charges de personnel (-1,20 %) liée aux différés de recrutement et à l'effet de noria de personnel (les agents quittant la collectivité étant remplacés par des personnels ayant moins d'ancienneté).

En investissement, les dépenses, également partagées entre remboursement du capital et dépenses d'équipement, environ 700 k€, sont financées par l'autofinancement et les taxes d'aménagement alors que les 651 k€ du

1er versement du PUP (Projet Urbain Partenarial) viennent renforcer l'épargne pour les projets futurs.

L'affectation du résultat réalisé, l'excédent de fonctionnement se révèle confortable : + 3 600 345,85 €.

Le Budget Primitif 2019 progresse de 5 %, en dépenses et en recettes par rapport à son prédécesseur.

Les recettes sont stables par rapport à 2018 ne connaissant un pic (+9 %) qu'au niveau du produit des services alors que le produit des impôts, à taux constant, ne progresse que par l'effet de la revalorisation forfaitaire, et de la croissance des bases physiques (+2,29 %).

Les dépenses estimées de manière réaliste, progressent très modérément :

- charges à caractère général : +1,65 %
- personnel : +0,44 %
- autres charges de gestion courante : +2 %

Les subventions aux associations poursuivent leur tendance à la baisse (-1%) atteignant un plancher difficilement franchissable.

La section d'investissement marque le lancement des nouveaux projets : RAM/LAEP, centre de loisirs, bassin paysagé de Rodon, aménagement du parking de la piscine, toiture/charpente des communs du château.

En recettes et en corrélation, sont inscrites les subventions d'équipement des grands projets pour 3 114 k€.

1 Rue Henri Husson,

nis



de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

de 13h45 à 17h15

Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

TEL : 01 30 13 86 50

FAX : 01 30 13 86 71

email : [mairie@lemesnilsaintdenis.fr](mailto:mairie@lemesnilsaintdenis.fr)